

FOYER RURAL 32240 MONGUILHEM

ART 1 : Le vide grenier est organisé par le foyer rural de Monguilhem, Le présent règlement s'applique à tout exposant sans exception .

ART 2 : Les exposants, les associations loi 1901 et les professionnels sont autorisés à exposer.

ART 3 : Les organisateurs sont réputés être dégagés de toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration ou acte de malveillance quelconque ; il appartient à chaque exposant de prendre ses dispositions en matière d'assurance, sachant que les organisateurs ne pourront en aucun cas être recherchés. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance « responsabilité civile » souscrite auprès des foyers ruraux.

ART 4 : Les organisateurs sont souverains décisionnaires pour tout litige né de l'organisation matérielle de la manifestation. De plus, pour la présentation d'objets pouvant présenter un danger (arme, par ex), les organisateurs pourront prendre toutes les mesures qu'ils jugeront utiles afin de préserver la sécurité du public et des participants. Les propriétaires de ces objets sont tenus de souscrire à ces dispositions sous peine d'exclusion. Les organisateurs se réservent le droit d'exclure, de refuser l'entrée ou la participation à la présente manifestation à toute personne qui viendrait en troubler le bon ordre ou la moralité, ceci sans avoir à apporter de justification et sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité ou de remboursement d'aucune sorte.

ART 5 : Les exposants couchés sur le registre d'inscription sont réputés être propriétaire ou avoir libre disposition des objets qu'ils proposent à la vente. Il n'appartiendra pas aux organisateurs de s'assurer de la véracité de cette disposition, et ils ne pourront en aucun cas être recherchés en la matière.

ART 6 : En extérieur, l'emplacement correspond à 2 x 1 mètre linéaire (sans table) , son prix est de 5 euros. Un passage sera laissé libre de chaque côté de la place sous les platanes pour l'accès à l'intérieur de celle-ci. Les véhicules ne seront autorisés qu'après accord avec l'organisation et dans la limite des places disponibles.

Malgré toute notre bonne volonté, vous n'aurez pas forcément le même emplacement que les années précédentes.

INSCRIPTION	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Téléphone :	
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :	
Numéro date et lieu de délivrance de votre CNI ou passeport :	
Ou numéro de carte professionnelle :	
Nombre d'emplacement	

Vous devez impérativement régler les emplacements à l'inscription en renvoyant cette feuille sans la découper.

Sans ce règlement, vous ne seriez pas inscrit. Merci de votre compréhension.